



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des établissements

Département de l'accompagnement et
du suivi des politiques éducatives
DASPE

Service des projets et des crédits

Affaire suivie par
Magalie Quiros
01 57 02 64 65
Fax
01 57 02 64 68
ce.daspe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 6 octobre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Monsieur le principal
du collège Romain Rolland
94200 Ivry Sur Seine
pour attribution

Madame l'agent comptable
du collège Romain Rolland
pour information

s/c de Madame l'inspectrice académique
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

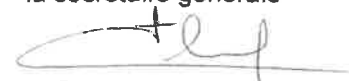
Objet : Notification de crédits au titre des actions relatives au plan de lutte contre le décrochage scolaire, année scolaire 2020-2021, BOP 141 Enseignement scolaire public du second degré.

A l'issue de l'instruction des demandes présentées dans le cadre du plan de lutte contre le décrochage scolaire, les services académiques ont émis un avis favorable à l'action proposée par l'établissement.

Aussi, je vous informe que je procède au versement de la somme de **750,00 euros** pour l'action portée par l'établissement « action d'intervention ».

Vous veillerez à fournir un compte-rendu d'exécution financière et à le joindre au bilan pédagogique qui sera transmis à la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne.

Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale



Sylvie THIRARD